

M. Knowles: Un dollar n'est plus un dollar désormais.

M. Rae: Tout dépend comment on l'utilise et d'où il provient.

Toutefois, monsieur l'Orateur, le gouvernement a publié son propre document de travail. Il ne l'a pas discuté. Je n'ai vu aucune déclaration du ministre et je ne l'ai pas entendu donner son avis sur l'imposition des gains en capital au Canada. Toutefois, le gouvernement a rédigé un document de travail qui n'a pas été débattu. Je n'ai entendu personne en parler. Je n'ai pas entendu le ministre dire: «Je voudrais qu'il soit renvoyé au comité des finances, du commerce et des questions économiques.» Mais ce document a été publié et on y trouve des choses très intéressantes et utiles.

Tout d'abord, il signale que de tous les pays de l'OCDE, le Canada se place au même rang que l'Italie en prélevant les impôts les moins élevés sur les successions, les dons et la richesse, soit .07 p. 100 de notre produit national brut. Ce n'est vraiment pas là saigner les riches à blanc. Les États-Unis prélèvent six fois plus d'impôts. La proportion du PNB aux États-Unis qui représente les impôts prélevés sur les successions, les dons et la richesse est six fois plus élevée.

C'est le Walhalla du parti conservateur. Au XIX^e siècle, ils étaient les colonialistes de Grande-Bretagne. Tout marchait pour le mieux en Grande-Bretagne et rien n'allait bien au Canada. Maintenant tout ce qui se passe aux États-Unis est épantant et tout est mauvais au Canada. En Suisse, le taux d'imposition est de 1.09 p. 100. J'avais toujours tenu la Suisse pour une sorte de paradis pour les gens riches. Or, il n'en est rien. Vous voyez bien qu'on ne peut pas s'en tenir aux opinions reçues.

Écoutez ce passage du document d'étude. Il arrive parfois que les fonctionnaires se laissent aller dans leurs rapports. En voici un extrait:

Il se peut que la position extrême du Canada suscite déjà des inquiétudes en ce sens qu'elle empêche le gouvernement de répartir équitablement les revenus et richesses au pays.

Comme vient de le dire le député de Regina-Ouest (M. Benjamin), «exactement». Ainsi soit-il. Que peut-on ajouter? Si l'on ne prend pas aux riches, à qui s'adressera-t-on? On entend souvent le gouvernement se plaindre du manque de fonds et du déséquilibre fiscal. J'ai déjà abordé cette question à la Chambre et je n'ai pas l'intention d'en reparler ici ce soir. Il existe un véritable déséquilibre fiscal au Canada. Pourquoi a-t-il atteint de telles proportions? Une des raisons en est que le gouvernement a décidé que les gens riches du Canada, de même que ceux dont le seul exploit dans la vie est d'avoir judicieusement choisi leurs parents seront exemptés de l'impôt. Ils seront exemptés de l'impôt au Canada, à la différence de tous les autres pays de l'OCDE non pas seulement la Suède socialiste ou l'affreuse Grande-Bretagne, mais aussi dans la société rude et mal léchée des États-Unis.

● (1550)

Nous n'avons même pas les mêmes impôts que l'Utah. Le seul État américain qui ne perçoit pas d'impôt sur les successions ni sur la fortune est le Nevada. Cet État a une mentalité de serviteur des riches et le gouvernement du Canada semble avoir adopté cette même mentalité dans son régime fiscal. L'attitude du gouvernement libéral dépasse l'arrogance. Un an après le bref séjour au pouvoir des conservateurs, il vient dire aux Canadiens: «Voyez, nous avons de très graves problèmes.

Impôt sur le revenu—Loi

Nous n'avons pas d'assiette fiscale. Nous faisons face à une crise épouvantable à cause du manque d'équilibre de notre régime fiscal par rapport à celui des provinces. La façon injuste dont le pétrole et le gaz sont imposés nous cause de très graves problèmes. Nous devons faire face à un déficit monumental. Le fait est que nous ne nous sommes pas attaqués à certains autres problèmes d'imposition et que le régime fiscal du Canada est bien mal en point. Les dépenses de l'État ont trop augmenté et nous devons faire le nécessaire pour les contrôler. Nous devons réduire les dépenses.»

On ne peut que se demander: «Qui a causé tous ces problèmes? Où sont-ils?» Il y en a qui remplissent maintenant d'autres fonctions à la Chambre, comme le député de Sarnia, qui s'est réincarné sous une autre forme. Certains ont maintenant d'autres occupations, au sein de divers organismes, de commissions royales ou du Sénat. Certains sont cependant encore à la Chambre et ce sont eux les responsables. En 1972, le gouvernement libéral, dirigé par le premier ministre actuel (M. Trudeau), a décidé de laisser tomber l'imposition de la fortune, l'imposition sur les héritages ou impôt sur les successions. Depuis que l'impôt sur les successions a été éliminé en 1971, les citoyens les plus riches du Canada ont empoché une somme globale de 4.5 milliards de dollars.

Cette année-là, par exemple, on a calculé qu'une fortune d'environ 66 milliards de dollars serait exemptée de tout impôt et que le Trésor perdrait de la sorte quelque 12.5 milliards de dollars en impôts. On ne peut avoir maintenant qu'une idée approximative des richesses qui sont exemptes d'impôt parce que tout cela est dissimulé derrière un écran statistique, mais nous savons cependant que le montant des impôts des particuliers a plus que triplé et que les économies personnelles ont augmenté de plus de six fois et demie depuis 1970. Nous savons aussi que la concentration de la fortune a énormément augmenté depuis cette année-là. En 1970, 5,893 successions de personnes domiciliées au Canada étaient assujetties à l'impôt fédéral sur les successions. Ces quelques successions représentaient des biens de 1 milliard de dollars et comprenaient les 90 successions de millionnaires déclarées au cours de l'année qui s'élevaient à 210 millions de dollars au total.

Nous ne pouvons pas nous contenter d'une série de modifications fiscales mineures, à gauche et à droite sans reconnaître que notre régime d'imposition est au bord d'une crise grave, que j'appellerais une «crise de justice». Je pense aux citoyens de ma circonscription qui reçoivent leur paie toutes les deux semaines et savent exactement d'où viennent les impôts. Ils le constatent toutes les deux semaines. Ils n'ont droit à aucune déduction fantaisiste, car ce sont des employés salariés. Ils n'ont droit à aucune des nombreuses déductions offertes à ceux qui travaillent à leur compte, ceux qui peuvent d'un coup de baguette magique, former une société personnelle ou se servir d'une merveilleuse invention baptisée la fiducie non testamentaire pour partager le revenu familial.

Tant que le gouvernement permettra que toute cette fortune puisse être transmise d'une génération à l'autre sans être imposée, les gens verront leurs impôts augmenter continuellement tandis que leur pouvoir d'achat diminuera. L'inflation enrichit les riches tandis qu'elle ronge le revenu réel et le niveau de vie de ceux qui n'ont pour toute fortune que leurs gains et leurs économies.